

Renault Store - Cahier des charges techniques



RENAULT
Passion for life

Les marquages de façade



Sommaire

Prescriptions générales

Prescriptions techniques générales	4
------------------------------------	---

Généralités

Vue générale	12
Couleurs et matières	13

Principes techniques

Présentation générale	15
Tracés des marquages de façade principale v1	16
Tracés des marquages de façade principale v2	22
Correspondance losanges et hauteurs de façade	28
Principe de fabrication des lettrages	31
Eclaté de principe	32
Eclairage	33

1

Prescriptions techniques

Prescriptions techniques générales

1.1 Préambule

RENAULT attend de tous les intervenants sur le programme « Renault Store » une obligation de résultats conforme aux exigences du Cahier des Charges Techniques. Les règles et les spécificités générales reprises ci-dessous sont à considérer comme le minimum à observer, à mettre en œuvre pour obtenir le résultat escompté.

1.2. La sécurité des personnes et des biens

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il a analysé les risques liés à ses prestations, que son personnel et les sous-traitants éventuels ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est exigé.

1.3. Le respect de l'environnement

Les matériaux et les moyens de mise en œuvre, permettant de réduire les nuisances environnementales, seront privilégiés (matériaux recyclables, technologies permettant des économies d'énergie, toxicité des matériaux et des produits utilisés, ...).

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploiter, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents matériels et qu'il respecte les conditions d'exploiter imposées par la législation en vigueur ou par les conditions spécifiques d'exploitation des pays concernés.

Une approche globale telle que la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4. La qualité

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il travaille selon des normes d'assurance qualité ISO 9000, la certification formelle étant, quant à elle, particulièrement recommandée. L'enseignant joindra à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer RENAULT de sa capacité à fournir les produits finis et les pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais impartis. Il demandera à ses sous-traitants fabricants d'agir également de la sorte.

Les procédures appliquées doivent permettre :

- De s'assurer, que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés, ni livrés avant qu'ils soient contrôlés et reconnus conformes.
- Des procédures devront être prévues pour la recherche des causes des non-conformités et permettre d'apporter des solutions durables et généralisables pour y remédier et en éviter le renouvellement.

Ces opérations seront consignées sur des documents appropriés et avoir l'agrément de RENAULT avant d'être généralisées.

- De suivre, au moyen d'indicateurs (incidents, réclamations, ...), de contrôle, d'Audit, l'évolution de la qualité des produits et des services de dépose et pose.

Ce suivi devra déboucher sur des actions préventives ou correctives ; elles devront avoir l'agrément de RENAULT avant d'être appliquées.

Prescriptions techniques générales

1.5. Le respect des messages et des couleurs

Les visuels devront être conformes aux images formelles de ce document.

Toutes les teintes sont en finition satiné 40 % sauf indication précise contraire. Le respect des couleurs devra faire l'objet d'une attention particulière.

Le respect de tolérances sur le L.a.b. est demandé.

2.1. Normes techniques générales

Le référentiel de conception et de réalisation à suivre sera, à minima, celui imposé par les normes Eurocode.

La réglementation relative aux dimensionnements des structures en vigueur dans chacun des pays devra être respectée en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations de résultats suivantes sont exigées :

- Sous l'effet de leur poids propre, les matériels doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux.
- Le parallélisme entre les éléments séparés doit être respecté.
- Sous l'effet d'un vent normal (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), la flèche admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d »), n'excèdera pas $d/100$.

2.1.1. CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des structures est celui

des règles Eurocode 1 (EN 1991-1-3): zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80. Toute structure située dans une zone géographique défavorable vis-à-vis de ce cas de charge devra faire l'objet d'un dimensionnement particulier afin de respecter les normes en vigueur.

2.1.2. REGLES DE CONSTRUCTION

2.1.2.1 Charpente en alliages d'aluminium :

Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium - DTU dernière édition (actuellement juillet 1976).

Norme applicable pour la réalisation des structures : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.2.2 Construction en acier

Règles de calcul des constructions en acier CM 66 » - dernière édition.

Norme applicable pour la réalisation des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.2.3 Massifs

Les massifs seront du type « poids » avec ferrailage minimum.

Le béton à mettre en œuvre devra être un CPA dosé à 400 kg/m³ (s' 28=300 bars - s28=25 bars).

Prescriptions techniques générales

2.1.2.4 Calculs des éléments plastiques

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 sur les contraintes.

2.1.3. MATERIAUX

2.1.3.1 Généralités

Les matériaux utilisés seront tous de premier choix et conviendront à l'usage pour lequel ils ont été prévus, ils seront mis en œuvre en tenant compte des règles de l'art inhérentes à la profession et dans le respect des normes et règlements en vigueur en France et dans les Pays auxquels ils sont destinés.

Les matériaux mis en œuvre ne présenteront aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. Les matériels devront être d'un nettoyage, d'une maintenance et d'un entretien aisés.

Les matériaux seront capables de résister aux conditions climatiques sévères telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière, et le brouillard salin.

Le fonctionnement devra être assuré entre - 20 et + 80 ° C.

2.1.3.2 Aciers

Les aciers seront soit « finis à chaud » selon NF EN 10210 ou « finis à froid » selon NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera mentionnée sur les plans d'exécution et il va sans dire qu'il sera tenu compte des propriétés mécaniques des différents types d'aciers pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments seront façonnés sous abri couvert.

Après usinage, soudures, percements, entailles,... Les éléments seront préparés avant le traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenaillage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud minimum 80 µm devra assurer une protection sans défaillance pendant la durée minimale de la garantie décennale.

Aucun usinage ne pourra être réalisé après traitement anticorrosion des pièces.

Toute la visserie et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inox 18/10 (NFE 25.033).

2.1.3.3. Aluminium

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces participant à une structure portante seront choisies dans la série « 6000 ». Pour les pièces n'entrant pas dans une structure portante, la série « 1000 » est tolérée.

Les alliages sont soudables.

Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant protection éventuelle.

Les parties visibles des matériels seront traitées par l'application d'une peinture suivant une procédure de type « Qualicoat ».

Prescriptions techniques générales

2.1.3.4. PMMA

Le PMMA répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

	Pièces planes avec usinage PMMA « coulé »	Pièces planes sans usinage PMMA « extrudé »
• Couleur blanc opale (valeurs pour une éprouvette de 3mm d'épaisseur)		
• Résistance à la traction >	75 MPa	70 MPa
• Résistance à la flexion >	130 MPa	120 MPa
• Module de flexion >	3250 MPa	3000 MPa
• Résistance au choc CHARPY lisse >	12 MPa	10 MPa
• Dilatation <	1 mm / 1 m / 10°C	1 mm / 1 m / 10°C
• Transmission lumineuse >	50 %	33 %

Les faces thermoformées le seront en PMMA extrudé de couleur blanc diffusant en respectant les paramètres de chauffage des plaques du fabricant.

Lorsque des pièces en PMMA ont une hauteur supérieure à 100 cm, elles devront être suspendues en partie haute par un tasseau en PMMA collé.

L'épaisseur des plaques sera calculée en respectant les normes de résistance à la traction exposées ci-dessus.

2.1.3.5. Polycarbonate

Le polycarbonate répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité 1.2 g/cm³
- Résistance à la traction : 60 Mpa
- Dilatation 0.7 mm / 1m / 10°C
- Transmission lumineuse 90%

2.1.3.6. Mousse expansée

Les caractéristiques suivantes devront être respectées :

- Matière PVC blanc 9010
- Densité > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté shore D > 75
- Dilatation < 1 mm / 1 m / 10°C

2.1.3.7. Peinture

Les pièces peintes doivent présenter un aspect régulier sur toute leur surface.

Des défauts comme pores, fissures, grains de poussières, coulures de peinture ou ondulations ne sont pas tolérées.

Prescriptions techniques générales

Les échantillons de pièces brutes peintes seront testés et acceptés par RENAULT, après avoir subi les tests suivants auprès d'un organisme certifié :

- Couleur
après un test LAB avec colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire inclus (les tolérances dans l'espace CIELAB sont L +/- 1, a +/-1,5, b +/- 1,5).
- Brillance à 40 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.
- Brillance à 60 ° : après un test suivant la norme NF T 30064
- Adhérence : tenue au quadrillage.
Classification 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038
- Solidité de la teinte :
QUV suivant NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à RENAULT pour contrôle.

2.1.4. EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les ensembles disposants d'équipements électriques devront être conformes aux « exigences essentielles » en matière de sécurité de l'union européenne. Dans ce cadre, le fournisseur fera établir un certificat (par type d'équipement) qui devra mentionner sans ambiguïté la conformité des ensembles et donc des composants :

- aux exigences en matière de sécurité, de protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil inférieur de tension)
- aux exigences en matière de compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque matériel devra mentionner le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

La réglementation relative aux enseignes en basse tension en vigueur dans chacun des pays devra être respectée.

En outre les prescriptions suivantes seront respectées :

Les équipements électriques seront en conformité avec les normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et la norme internationale IEC 60364.

Ceci concerne notamment :

- Les installations électriques de première catégorie et les installations d'enseignes lumineuses de basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection procuré par les enveloppes,
- Les câbles de basse tension souples et rigides.

En outre, les équipements seront conformes aux réglementations de déparasitage en zone d'habitation et seront donc livrés déparasités.

Prescriptions techniques générales

2.1.4.1 Protection IP

Le degré de protection de l'ensemble du matériel électrique sera au minimum IP 44-D.

2.1.4.2 Protection contre les chocs électriques

L'ensemble du matériel sera de « classe 1 ».

2.1.4.3 Fixations

Les convertisseurs seront placés dans des zones non soumises à la stagnation d'eau.

Les câbles et les gaines seront fixés aux structures tous les 50 cm.

2.1.4.4 Passages de câbles

Chaque passage de câble ou de gaine au travers d'une partie métallique sera assuré par un presse-étoupe.

Boîtes de raccordement.

Une boîte de raccordement étanche IP44 en plastique sera prévue à l'entrée de chaque ensemble. Cette boîte sera équipée d'une broche de raccordement 5 entrées pouvant recevoir du 4 mm.

Toutes les boîtes de raccordement auront un repérage P1+P2+P3+T+N.

2.1.4.5 LED

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50.000 heures pour une perte de flux initial de 50 % à l'issue de la période
- Garantie 5 ans pour un fonctionnement de 10 heures/jour avec une perte de flux maximale de 20 %
- La température de fonctionnement des LED : - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimale : IP 67
- Les LED employées devront être conformes aux normes internationales IEC 62504 TS Ed. 1, IEC 61231, IEC 62560 Ed 1, IEC 62031 LED module safety, IEC 61347-2-13 LED control gear.

2.1.4.6 Convertisseurs

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'élévation de la température et la surcharge
- Protection contre les court-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimale : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17

Prescriptions techniques générales

2.1.5. VISSERIE ET QUINCAILLERIE

Toute la visserie et quincaillerie utilisée sont en acier inoxydable (non aimantable).

Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés dans la mesure où les tiges aciers sont systématiquement retirées.

Pour le soudage, les fils et électrodes sont conformes à la NF 81.830.

2.1.6. ANCRAGES ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être parfaitement démontables sans avoir à enlever un autre élément de l'ensemble. Les plinthes doivent cacher les platines ou les fixations. Les platines doivent être facilement accessibles lorsque les plinthes sont enlevées.

Pour chacun des ensembles nécessitant un massif de fondation ou une fixation sur une structure tierce, l'enseignant fournira les éléments de nécessaire ainsi que les conditions de calcul de ceux-ci (conditions de vent et méthodes de calcul).

2.1.7. PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini fera l'objet d'un marquage par plaque d'identification métallique sur sa structure et comportera au minimum les indications suivantes :

- Nom de l'enseignant
- Code du produit et le lot
- Le mois et l'année de fabrication
- Le marquage CE s'il est lumineux.

2.1.8. STOCKAGE

Les produits finis seront stockés dans un local sec et ventilé. Les accès aux contrôleurs RENAULT seront possibles à chaque instant.

2.2. Garanties

Les fournisseurs s'engagent à garantir leurs produits selon les conditions ci-dessous :

- Garantie de 2 ans sur l'installation contre défaut et malfaçon,
- Garantie de 5 ans sur le matériel électrique dont LED et convertisseurs,
- Garantie de 5 ans sur les adhésifs,
- Garantie de 5 ans sur les impressions numériques (traitement anti UV),
- Garantie de 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie de 5 ans sur les losanges chromés,
- Garantie de 10 ans sur les tôles et profilés prélaqués par aluminium,
- Garantie de 10 ans sur les structures internes,
- Garantie de 10 ans sur les faces acryliques PMMA.

2

Généralités

Vue générale

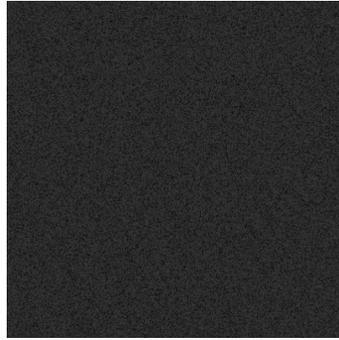
Description

Les marquages de façade comprennent :

- la signature Renault,
- la Raison Sociale.



Couleurs et matières



Gris foncé métallisé

- Tôle aluminium postlaquée 20/10^{ème}
- Finition satinée à 40% de brillance
- Finition métallisée



Chrome brillant

- PMMA diffusant injecté avec métallisation sous vide et vernis de protection brillant



Noir éq. RAL 9005

- Adhésif satiné
- PMMA opaque
- Finition satinée à 40% de brillance



Blanc Pur

- Adhésif satiné ou mat
- PMMA diffusant 50% de transmission lumineuse

3

Principes techniques

Présentation générale

Principe

Les marquages de façade comprennent :

- la signature Renault, composée du losange et du mot Renault,
- la Raison Sociale.

Ces éléments sont toujours apposés sur le fond gris foncé de la résille dans les sites concessionnaires (R1).

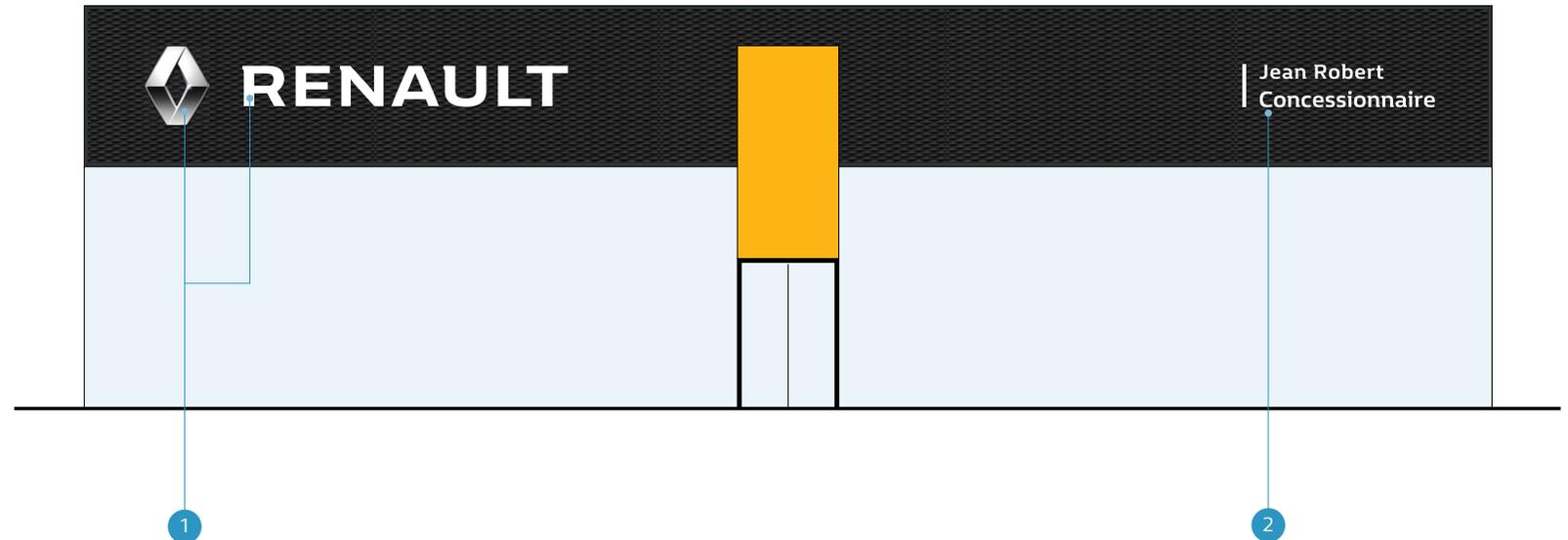
On notera qu'il existe une variante économique destinée aux points de vente agents de faible visibilité (R2).

Deux tracés, définissant les proportions entre le losange et le mot Renault, sont préconisés :

- tracé v1, pour les façades de hauteurs standards,
- tracé v2, pour les façades basses (moins de 1,5 m de fronton).

Légende

- 1 Signature Renault (losange volume et mot Renault), avec tracés v1
- 2 Raison Sociale

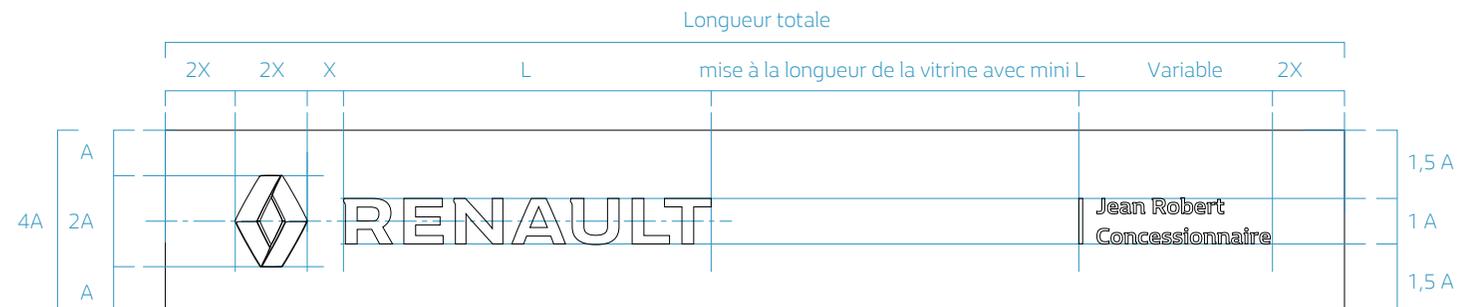


Tracés des marquages de façade principale v1

Principe

Ce tracé donne les proportions entre les différentes composantes figurant sur la façade principale.

La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".



Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 6 Mention "Concessionnaire" rétro-éclairée réalisée en blocs-Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque



Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
A	430	490	600	900
2A	860	980	1200	1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
X	344	392	480	720
2X	688	784	960	1440
L	3497	3985	4879	7318
Ep	72	72	72	100

Tracés de la Raison Sociale v1

Principe

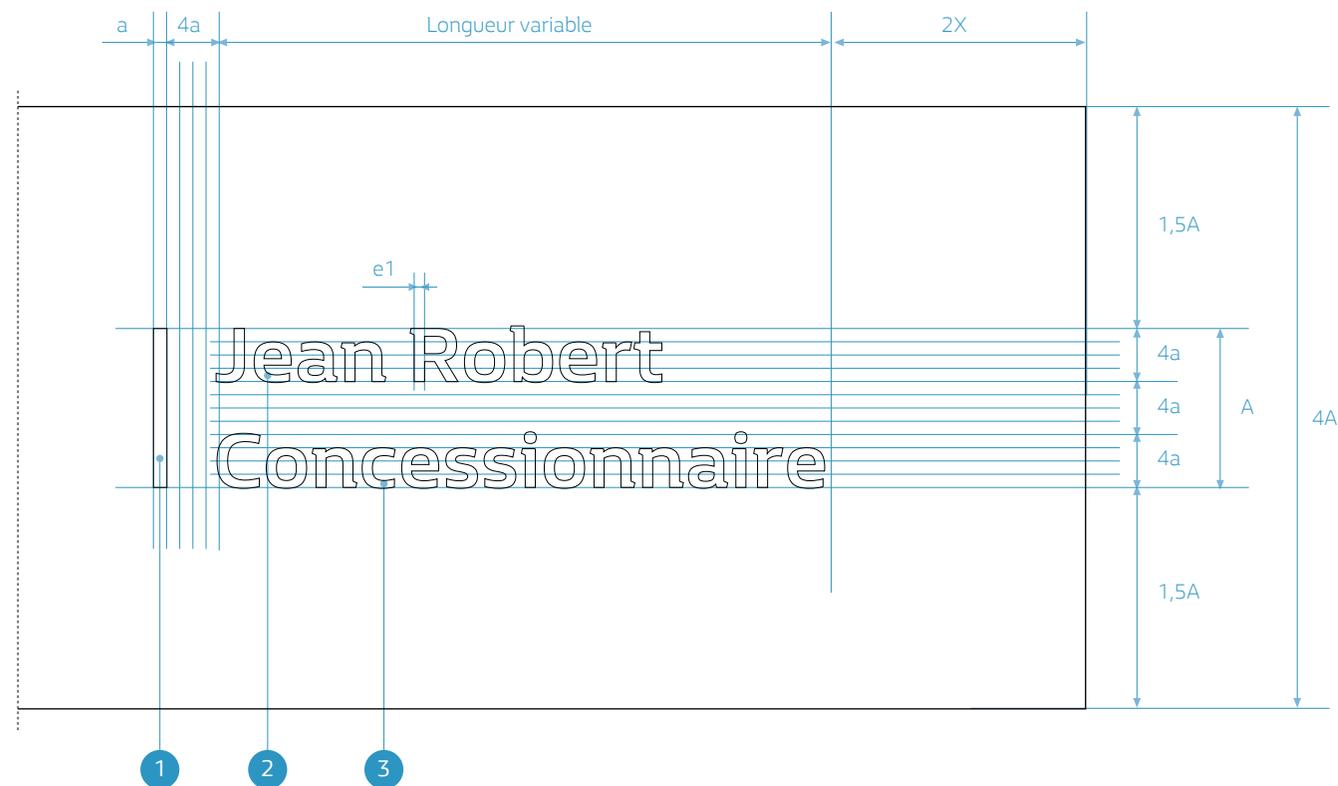
Ce tracé donne les proportions entre les différentes composantes de la Raison Sociale.

La hauteur de la Raison Sociale est toujours égale à 33% de celle du mot Renault.

NOTA : La cote e1 représente l'épaisseur des lettrages. Les lettres pourront être rétroéclairées par des blocs-Led.

Légende

- 1 Barrette lumineuse rétroéclairée, réalisée en blocs-Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale, typographie Renault Life bold, approche standard, capitales sur la première lettre des noms et prénoms.
- 3 Mention "Concessionnaire", typographie Renault Life bold, approche standard.



Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
A	430	480	600	900
2X	344	392	480	720
a	35,8	40	50	75
4a	143,3	160	200	300
e1	32,5	36,2	45,3	68

Tracés des marquages de façade secondaire v1

Principe

Ce tracé donne une dimension minimale de la signature sur façade secondaire.

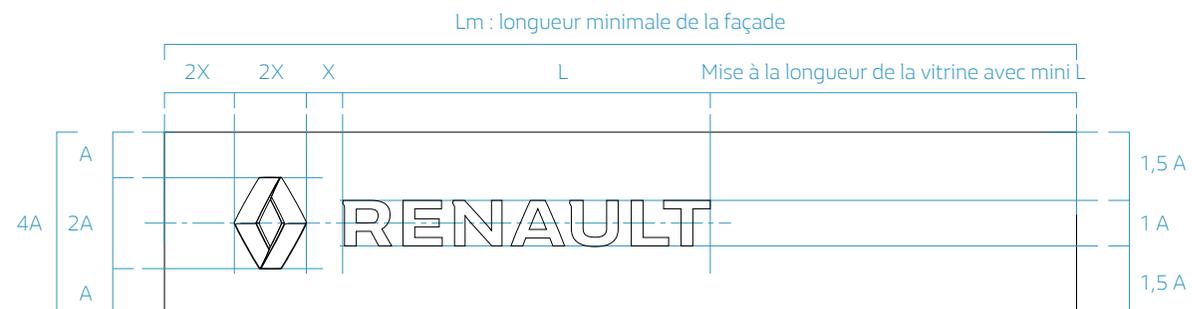
La façade secondaire est dépourvue de Raison Sociale.

La cote Lm représente la longueur minimale de la façade permettant l'utilisation de cette signature sur façade secondaire.

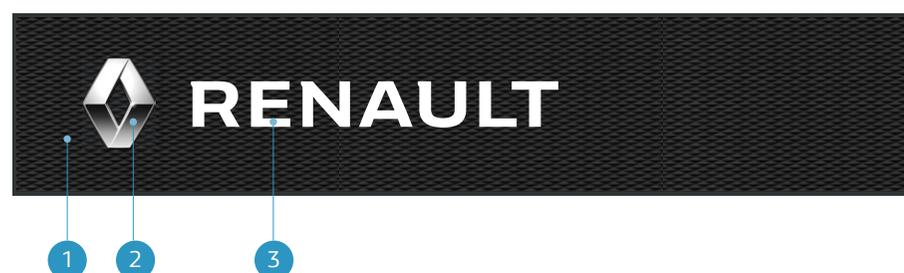
La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".

Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée



Ep



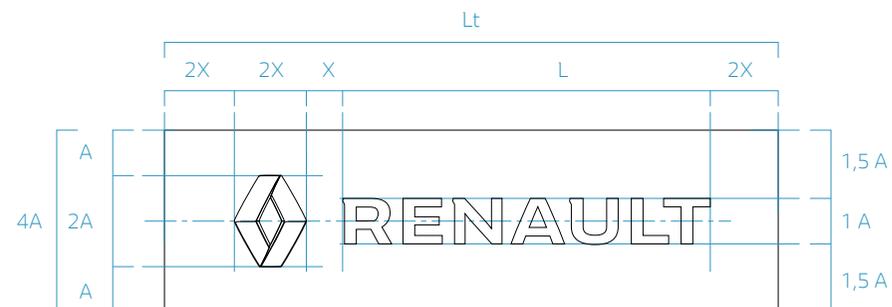
Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
A	430	490	600	900
2A	860	980	1200	1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
X	344	392	480	720
2X	688	784	960	1440
L	3497	3985	4879	7318
Lm	8714	9930	12158	18236
Ep	72	72	72	100

Tracés des marquages de façade aveugle v1

Principe

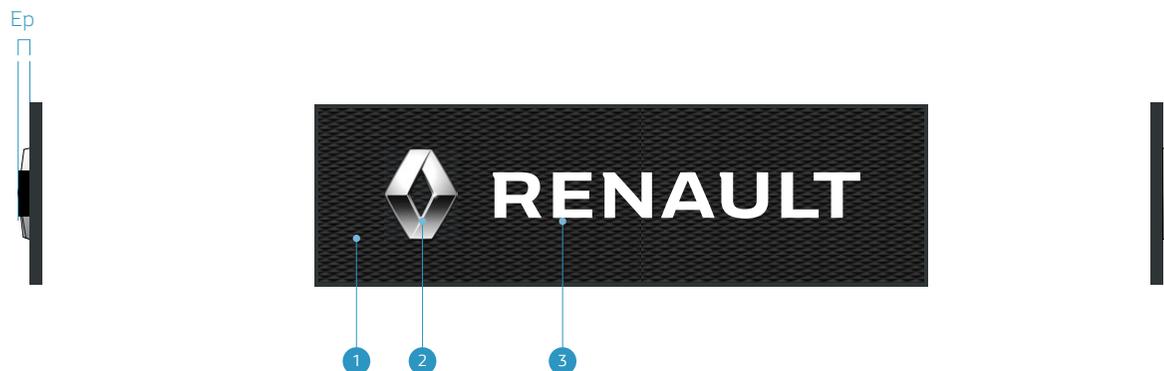
Ce tracé donne les dimensions standards de la signature sur façade aveugle (dépourvue des parties vitrées propres à un showroom) à forte visibilité.

La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".



Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée

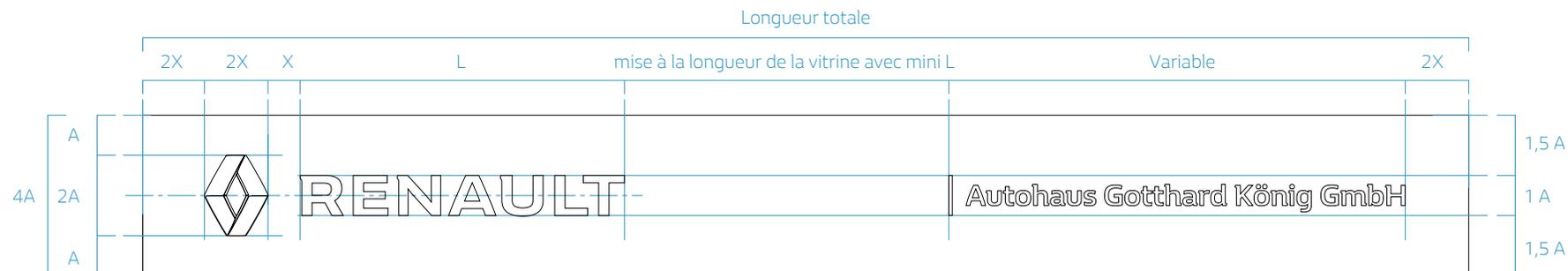


Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
A	430	490	600	900
2A	860	980	1200	1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
X	344	392	480	720
2X	688	784	960	1440
L	3497	3985	4879	7318
LT	5905	6729	8239	12358
Ep	72	72	72	100

Raison sociale sur une ligne v1

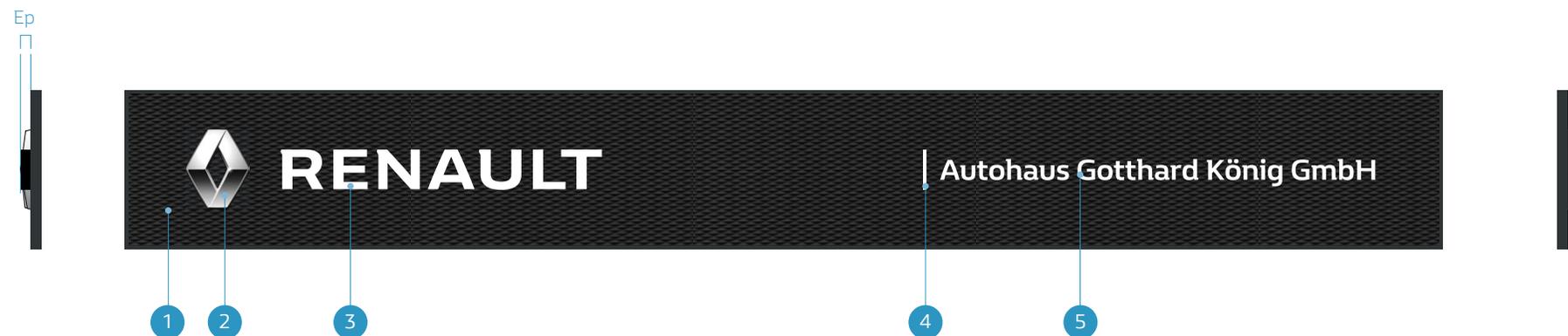
Principe

Ce tracé donne les proportions entre la signature Renault et une Raison Sociale sur une ligne dont la hauteur est égale à 50% de celle du mot Renault.



Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PM MA noir opaque en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque



Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
A	430	490	600	900
2A	860	980	1200	1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
X	344	392	480	720
2X	688	784	960	1440
L	3497	3985	4879	7318
Ep	72	72	72	100

Tracés de la Raison Sociale sur une ligne v1

Principe

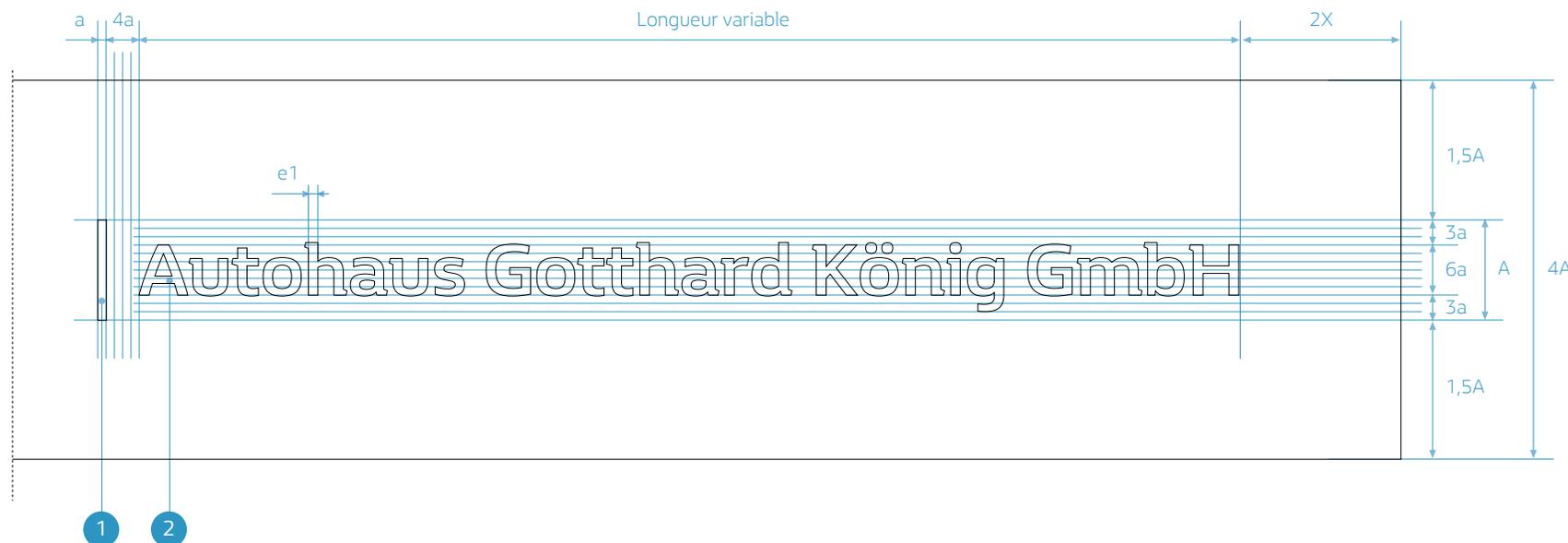
Ce tracé définit les proportions des composantes de la Raison Sociale sur une ligne.

La hauteur de la Raison Sociale est égale à 50% de celle du mot Renault.

NOTA : La cote e1 représente l'épaisseur des lettrages. Les lettres pourront être rétroéclairées par des blocs-Led.

Légende

- 1 Barrette lumineuse rétroéclairée, réalisée en blocs-Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale, typographie Renault Life bold, approche standard, capitales sur la première lettre des noms et prénoms.



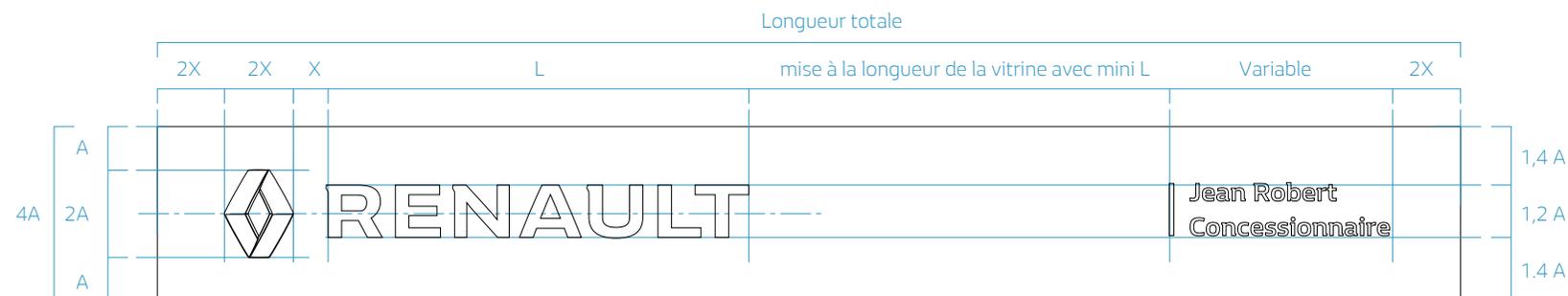
Cote	Losange 860	Losange 980	Losange 1200	Losange 1800
4A	1720	1920	2400	3600
1,5A	645	735	900	1350
A	430	480	600	900
2X	344	392	480	720
a	35,8	40	50	75
3a	115	120	150	225
4a	143	160	200	300
6a	230	240	300	450
e1	43,5	48,6	60,7	91

Tracés des marquages de façade principale v2

Principe

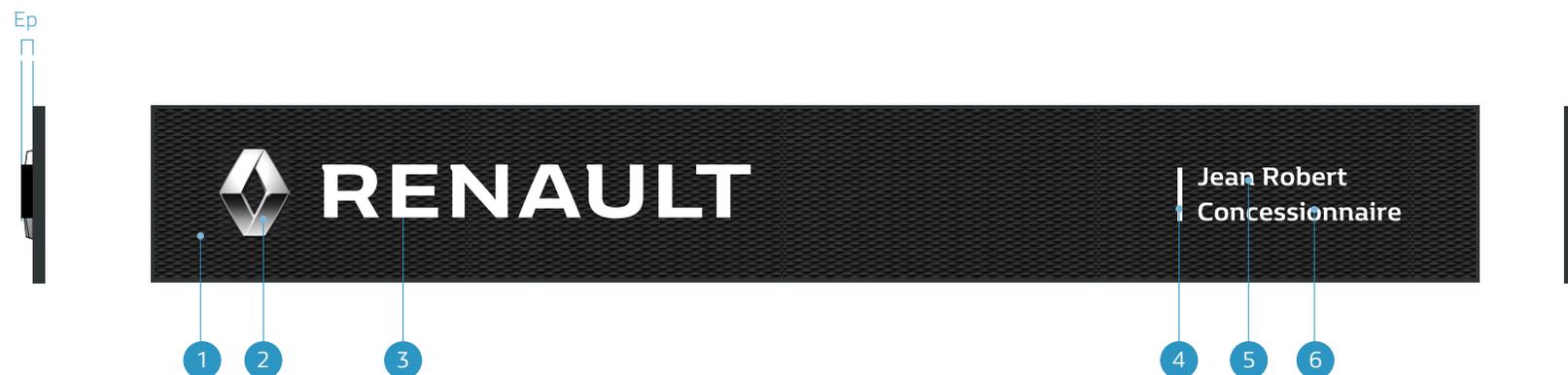
Ce tracé donne les proportions entre les différentes composantes figurant sur la façade principale **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).

La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".



Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 6 Mention "Concessionnaire" rétro-éclairée réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque



Cote	Losange 380	Losange 670
A	190	335
2A	380	670
4A	760	1340
1,2A	228	402
1,4A	266	469
X	152	268
2X	304	536
L	1854	3269
Ep	72	72

Tracés de la Raison Sociale v2

Principe

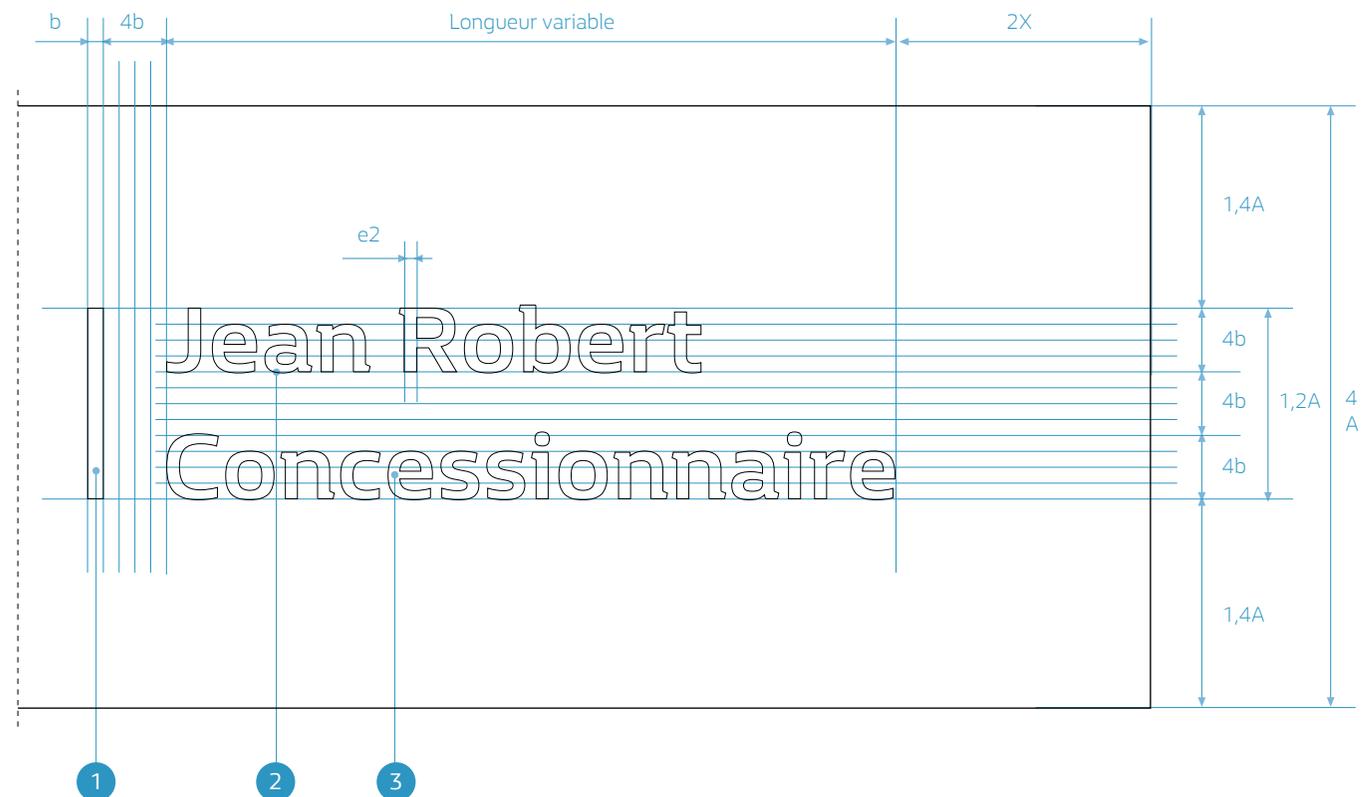
Ce tracé donne les proportions entre les différentes composantes de la Raison Sociale figurant sur les façades **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).

La hauteur de la Raison Sociale est toujours égale à 33% de celle du mot Renault.

NOTA : La cotes e2 représente l'épaisseur des lettrages. En dessous de 30 mm, les lettres ne pourront être rétroéclairées par des blocs-Led et seront réalisées en tôle aluminium blanche découpée .

Légende

- 1 Barrette lumineuse rétroéclairée, réalisée en blocs-Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale, typographie Renault Life bold, approche standard, capitales sur la première lettre des noms et prénoms.
- 3 Mention "Concessionnaire", typographie Renault Life bold, approche standard.



Cote	Losange 380	Losange 670
4A	760	1340
1,4A	266	469
1,2A	228	402
2X	304	536
b	19	33,5
4b	76	134
e2	20,4	36

Tracés des marquages de façade secondaire v2

Principe

Ce tracé donne une dimension minimale de la signature sur la façade secondaire **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).

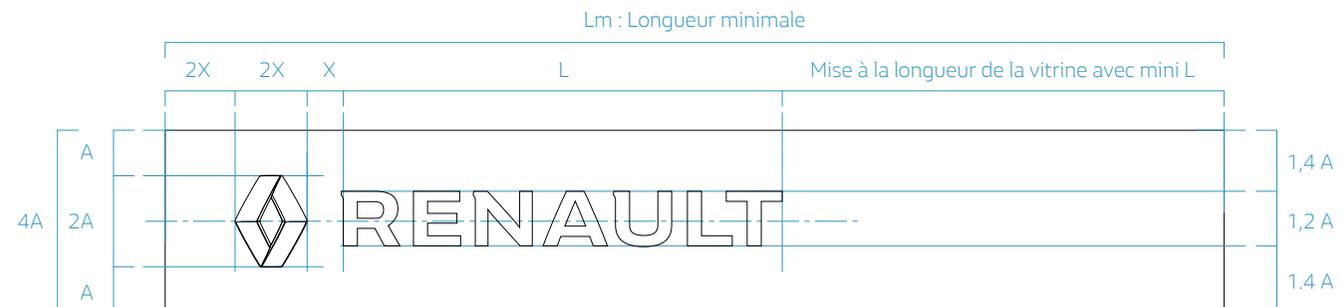
La façade secondaire est dépourvue de Raison Sociale.

La cote Lm représente la longueur minimale de la façade permettant l'utilisation de cette signature sur façade secondaire.

La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".

Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée



Ep



1 2 3

Cote	Losange 380	Losange 670
A	190	335
2A	380	670
4A	760	1340
1,2A	228	402
1,4A	266	469
X	152	268
2X	304	536
L	1854	3269
Lm	4468	7878
Ep	72	72

Tracés des marquages de façade aveugle v2

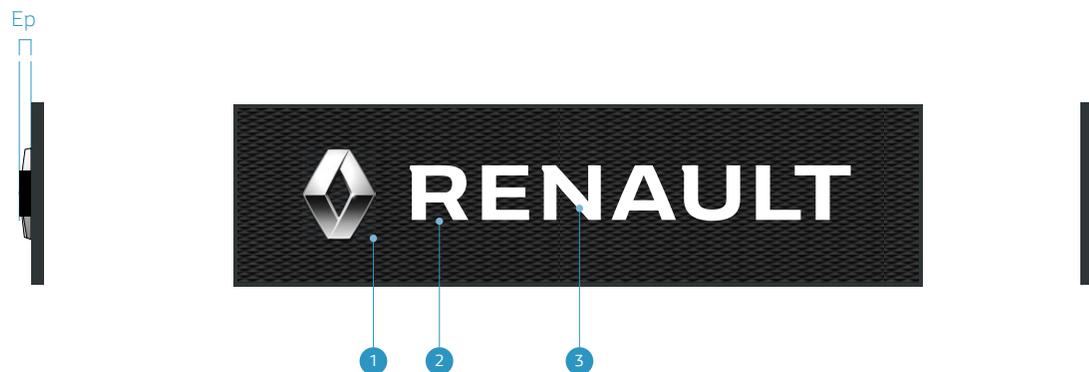
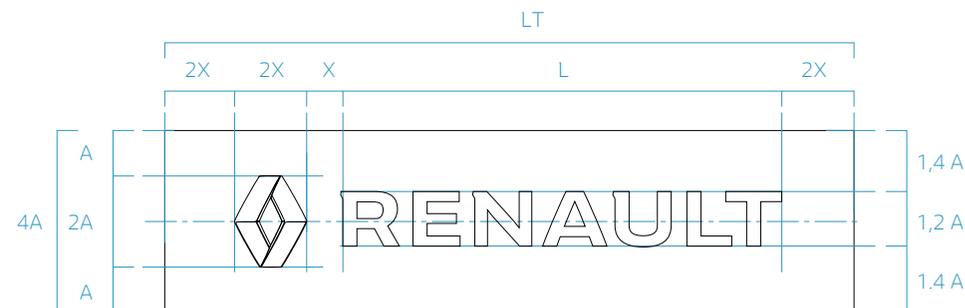
Principe

Ce tracé donne les dimensions standards de la signature sur les façades aveugles (dépourvue des parties vitrées propres à un showroom) **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).

La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".

Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée



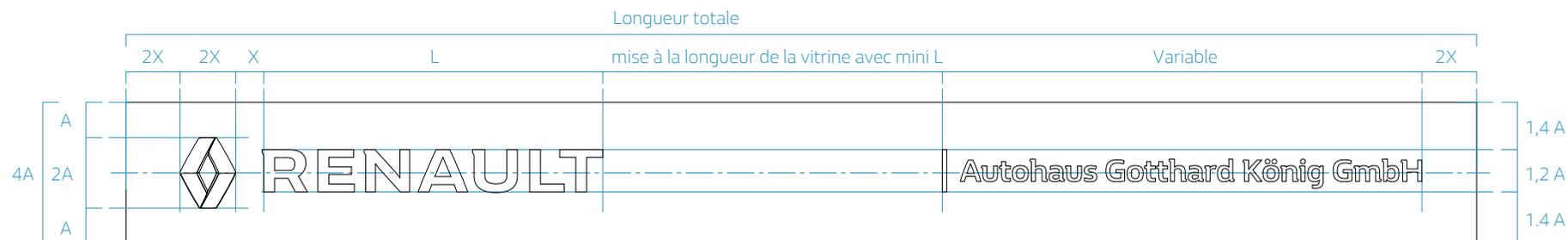
Cote	Losange 380	Losange 670
A	190	335
2A	380	670
4A	760	1340
1,2A	228	402
1,4A	266	469
X	152	268
2X	304	536
L	1854	3269
LT	2918	5145
Ep	72	72

Raison sociale sur une ligne v2

Principe

Ce tracé donne les proportions entre la signature Renault et une Raison Sociale sur une ligne dont la hauteur est égale à 50% de celle du mot Renault.

Ce tracé est réservé aux façades principales **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).



Légende

- 1 Fond gris foncé en résille métallique
- 2 Losange 3D, rétroéclairé par Led, en finition chromé diffusant
- 3 Mot Renault en lettres-boîtiers rétroéclairés, face en PMMA blanc, chants en PMMA noir opaque ép. 3 mm en finition satinée
- 4 Barrette rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 5 Raison Sociale rétro-éclairée, réalisée en blocs Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque



Cote	Losange 380	Losange 670
A	190	335
2A	380	670
4A	760	1340
1,2A	228	402
1,4A	266	469
X	152	268
2X	304	536
L	1854	3269
Ep	72	72

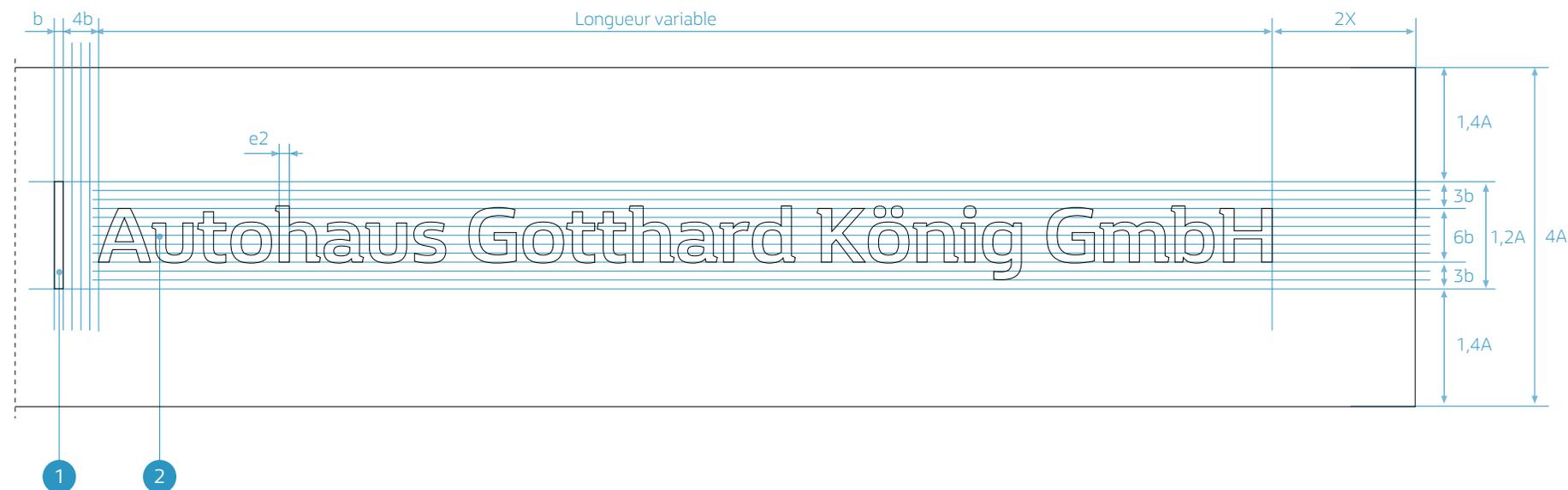
Tracés de la Raison Sociale sur une ligne v2

Principe

Ce tracé définit les proportions des composantes de la Raison Sociale sur une ligne figurant sur les façades **des bâtiments bas** (fronton de moins de 1,5 m).

La hauteur de la Raison Sociale est égale à 50% de celle du mot Renault.

NOTA : La cote e1 représente l'épaisseur des lettrages. Les lettres pourront être rétroéclairées par des blocs-Led.



Légende

- 1 Barrette lumineuse rétroéclairée, réalisée en blocs-Led blancs avec masquage des chants en adhésif noir opaque
- 2 Raison Sociale, typographie Renault Life bold, approche standard, capitales sur la première lettre des noms et prénoms.

Cote	Losange 380	Losange 670
4A	760	1340
1,4A	266	469
1,2A	228	402
2X	304	536
b	19	33,5
3b	57	100
4b	76	133
6b	114	201
e2	23	41

Correspondance des losanges et des hauteurs de façade

Principe d'adaptation

Le tableau ci-contre croise les hauteurs de façade avec les tailles de losanges disponibles en standard.

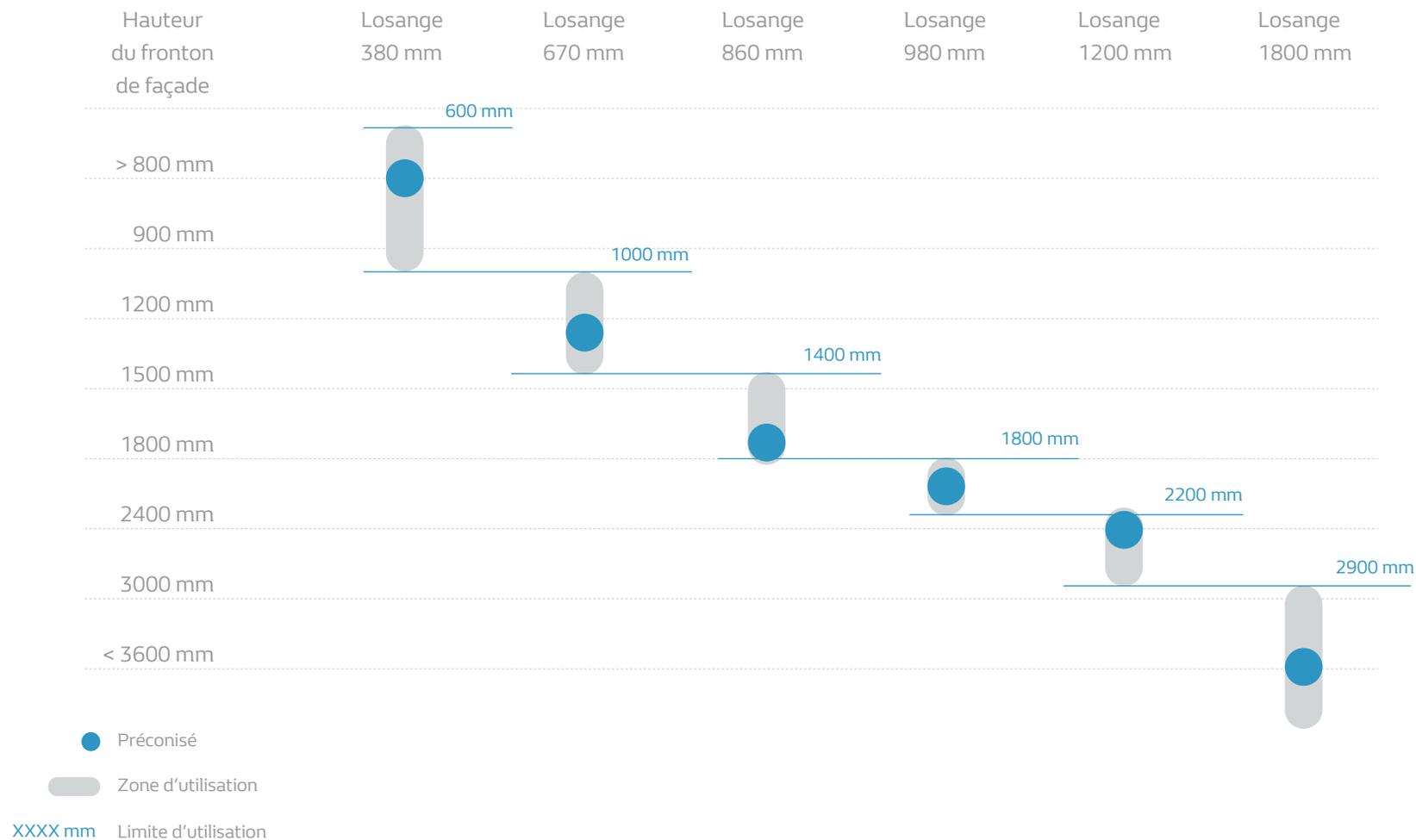
Selon les dimensions spécifiques des façades, il sera possible d'utiliser une signature sur une plage de hauteurs de façade.

- Exemple 1.

Le losange de 670 mm couvrira les façades de 1000 mm à 1400 mm de hauteur.

- Exemple 2.

Le losange de 1800 mm pourra être utilisé à partir d'une hauteur de 2900 mm de façade disponible jusqu'à plus de 4000 mm.



Utilisation des tracés des signatures

Choix du tracé à utiliser

Le tableau ci-contre croise les tracés des signatures avec les tailles de losanges disponibles en standard.

- Le tracé v1 est utilisé pour la majorité des façades.
- Le tracé v2 a pour objectif de répondre au déficit d'impact potentiel (faible hauteur du mot Renault) sur des façades de faible hauteur.
- Seules les signatures comportant les losanges de 380 et de 670 mm peuvent utiliser ce tracé.

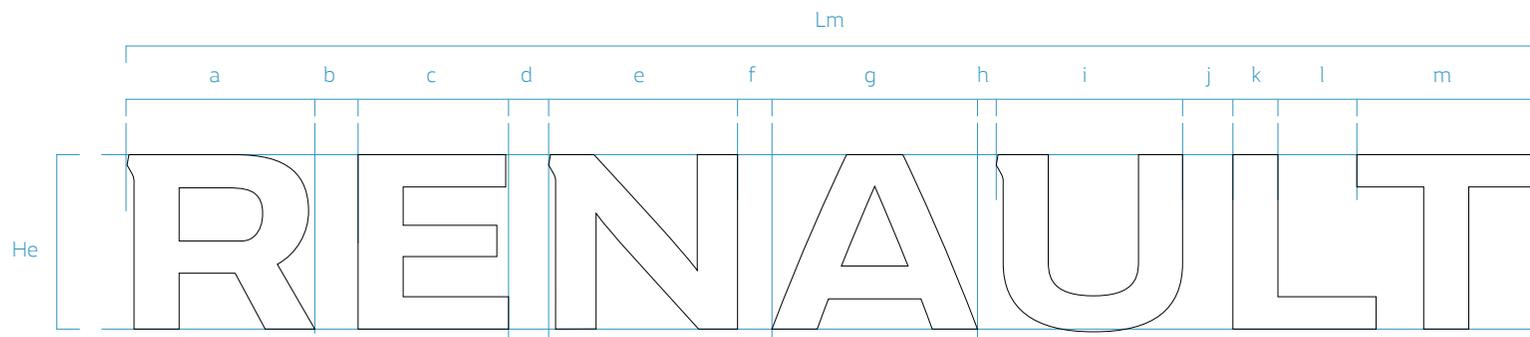
	Losange 380 mm	Losange 670 mm	Losange 860 mm	Losange 980 mm	Losange 1200 mm	Losange 1800 mm
Tracés v1			●	●	●	●
Tracés v2	●	●				

Tracés du mot Renault

Description

Le tableau ci-contre donne les cotes de positionnement des lettres du mot Renault de la signature sur façade.

NOTA. La hauteur du mot Renault est calculée sur la base de la lettre "E".



Tracé v2

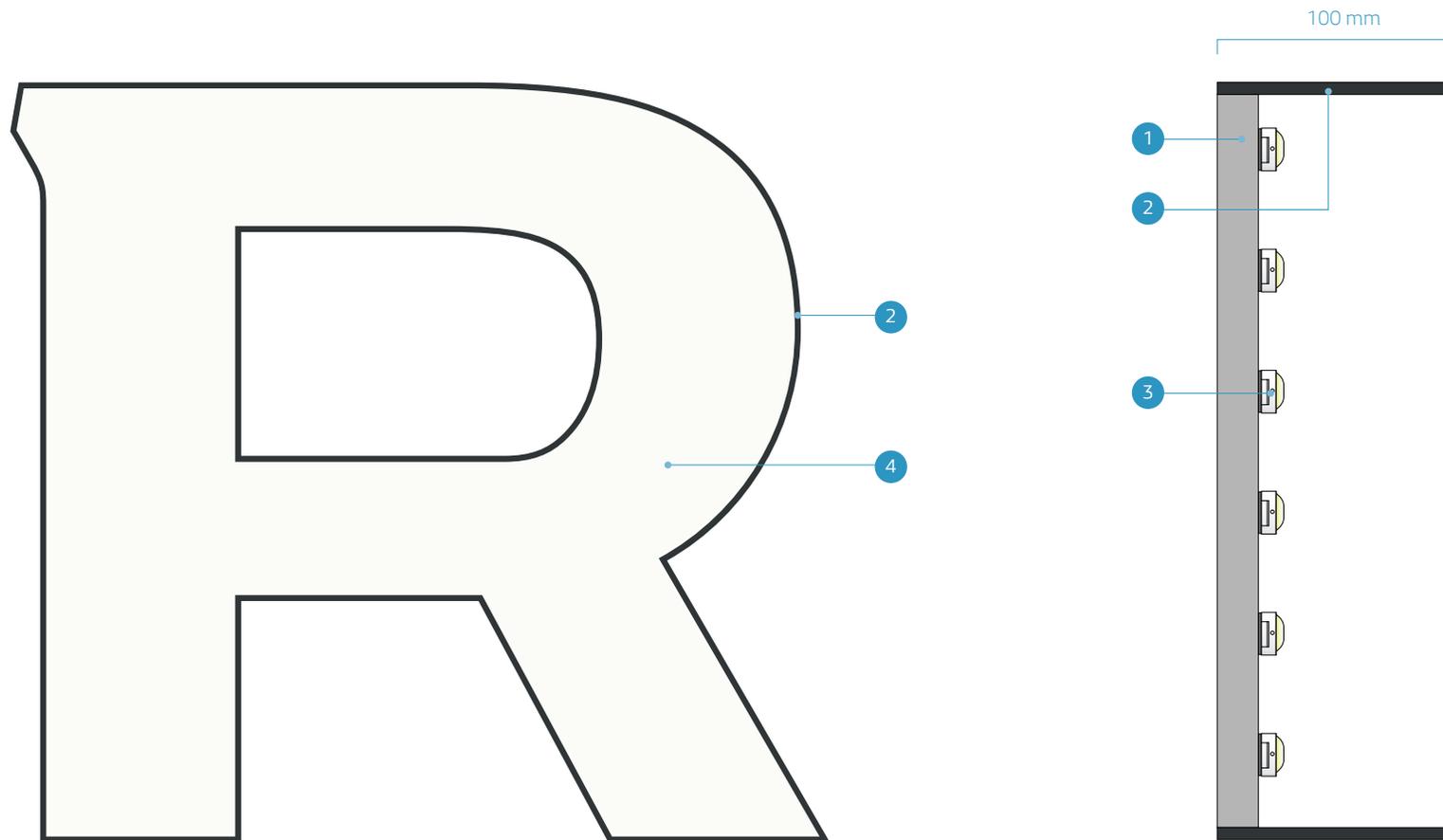
Tracé v1

Cote	Lettrage 228	Lettrage 402	Lettrage 430	Lettrage 490	Lettrage 600	Lettrage 900
He	228	402	430	490	600	900
Lm	1854	3269	3497	3984	4878	7317
a	247	435	466	531	650	975
b	57	100	107	122	150	225
c	198	349	373	426	521	782
d	53	93	100	113	163	208
e	249	438	469	534	654	981
f	45	80	85	97	119	179
g	270	477	510	581	712	1068
h	25	44	47	53	65	98
i	245	432	462	527	645	968
j	66	117	125	142	174	261
k	59	105	112	127	156	234
l	104	183	196	223	273	410
m	235	415	444	506	619	928

Principe de fabrication des lettres

Légende

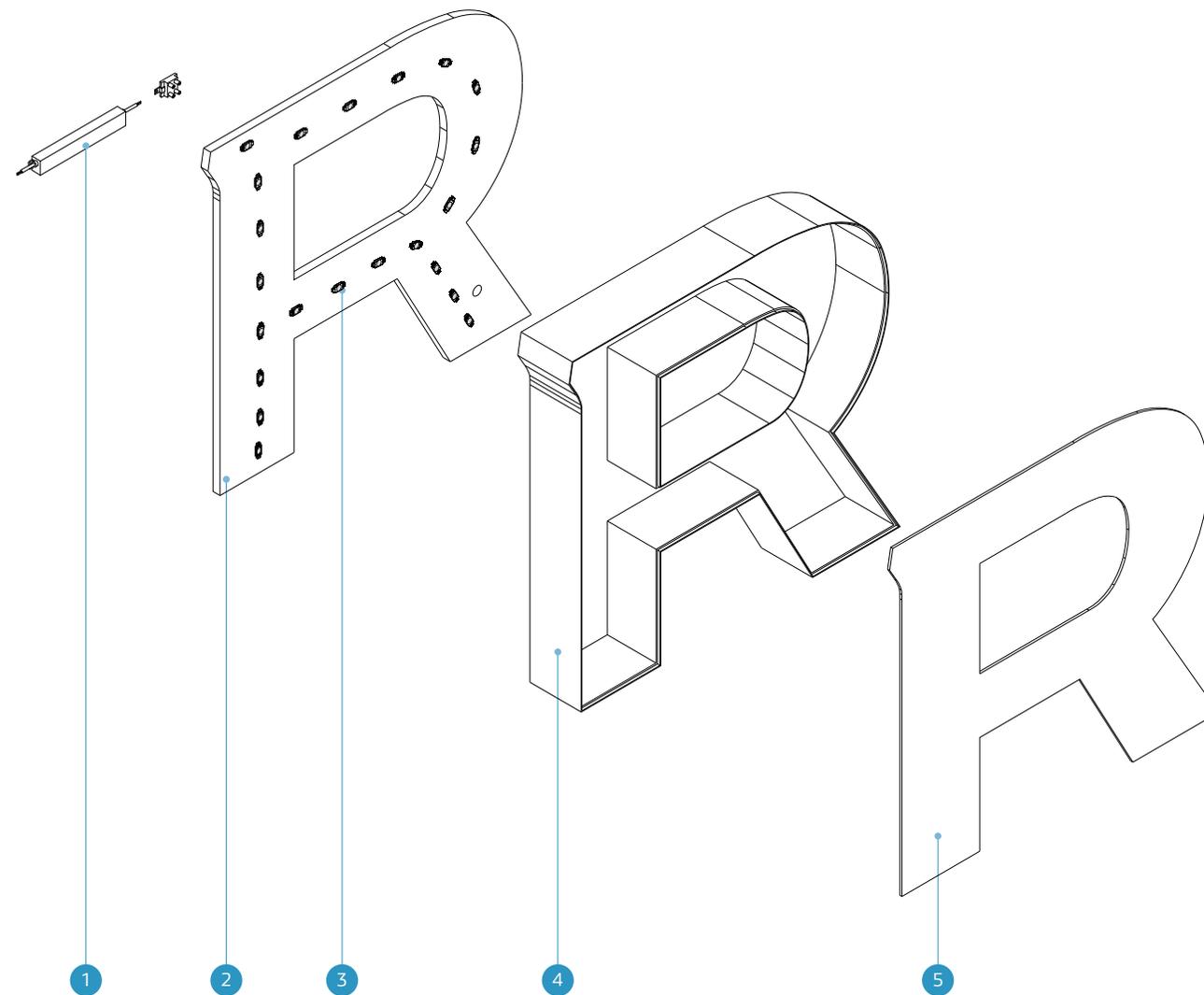
- 1 Fond en PVC blanc expansé 10 ou 13 mm
- 2 Chant en PMMA noir opaque 30/10 ème, finition intérieure par adhésif blanc mat, avec épaulement pour encastrement de la face avant
- 3 Chain LED blanches, IP65, 6500° K, luminance 250 cd/m²
- 4 Face avant en PMMA blanc ép. 3 mm, collée sur le chant



Eclaté de principe

Légende

- 1 Convertisseur extérieur à la lettre, implanté dans le cadre périphérique du bandeau support de la résille
- 2 Fond en PVC blanc expansé 10 ou 13 mm
- 3 Chain LED blanches, IP65, 6500° K, luminance 250 cd/m²
- 4 Chant en PMMA noir opaque 30/10 ème, finition intérieure par adhésif blanc mat, avec épaulement pour encastrement de la face avant
- 5 Face avant en PMMA blanc ép. 3 mm, collée sur le chant



L'éclairage des lettres-boîtiers

Description

L'éclairage de la face se fait par des chain LED implantées en fond de lettre.

Le convertisseur, commun à un groupe ou à l'ensemble des lettres, sera implanté de manière externe.

Performances

Chain LED protection IP65 mini.

Température : 6500° K Cool White.

Luminance moyenne : 250 cd/m² avec un maximum de 300 cd/m².

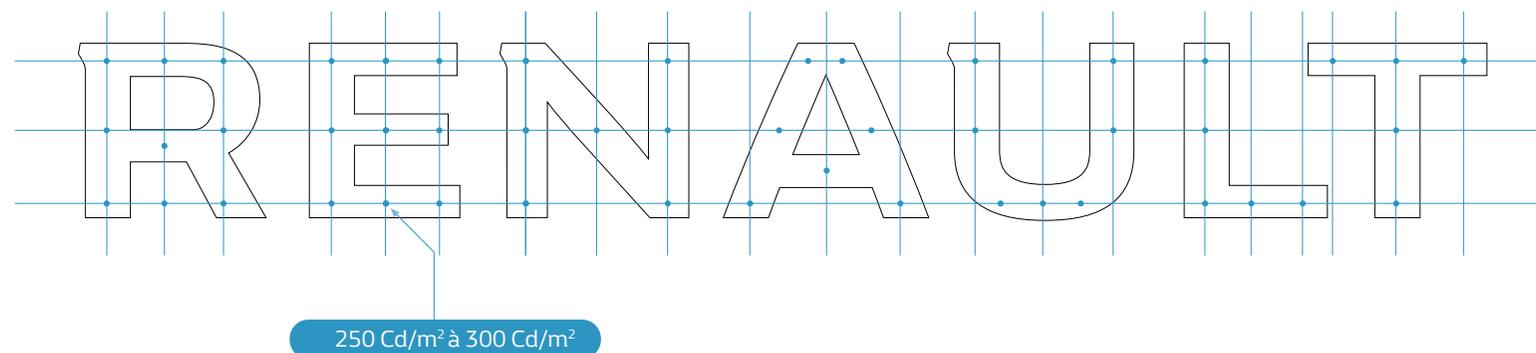
La garantie de l'ensemble des pièces et systèmes d'éclairage LED est de 5 ans, sous réserve du respect des conditions d'utilisation et de maintenance.

Diminution du flux de 50% au bout de 50.000 h de fonctionnement.

Durée de vie minimale garantie : 50.000 heures.

Alimentation : 220 volts

Convertisseur 12 volts avec tension régulée avec protection IP 68.



Les points représentent schématiquement les points de mesure devant présenter des intensités lumineuses similaires permettant d'obtenir un éclairage homogène de chacune des lettres et de l'ensemble du mot Renault.

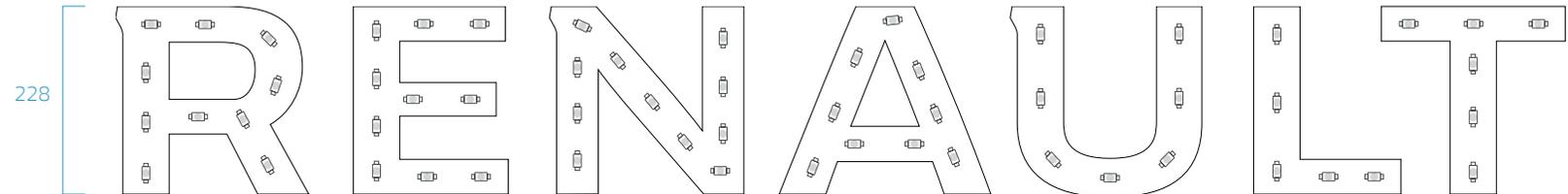
Les relevés, réalisés avec un luminance-mètre étalonné, doivent se faire idéalement sans lumière parasite et à une distance comprise entre 1 et 2 m de la face.

L'éclairage du lettrage de 228 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

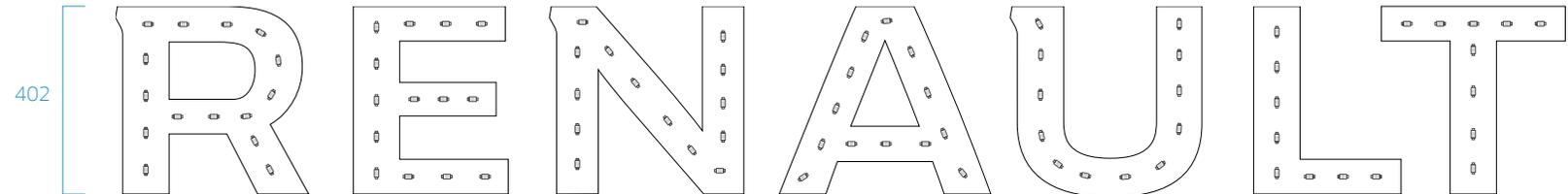
- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 58 modules
- Consommation approximative : 15 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 15vA

L'éclairage du lettrage de 402 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

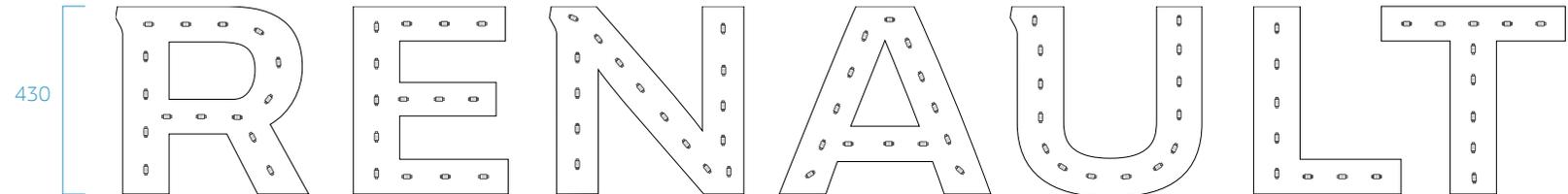
- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 85 modules
- Consommation approximative : 21 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 35vA

L'éclairage du lettrage de 430 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

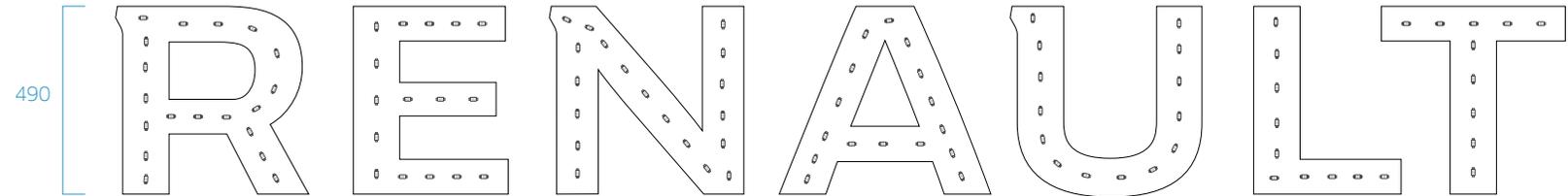
- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 91 modules
- Consommation approximative : 22 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 35vA

L'éclairage du lettrage de 490 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

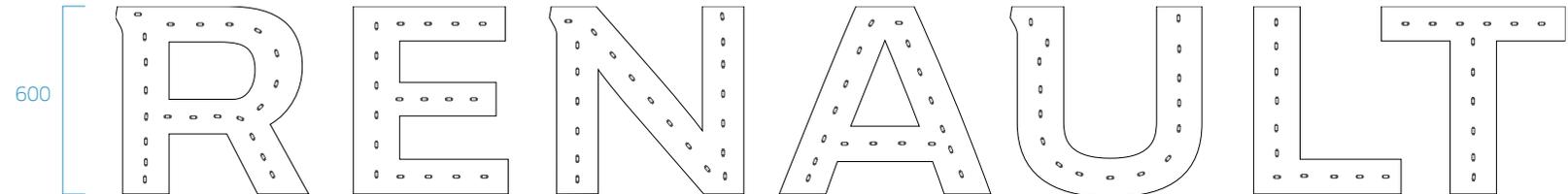
- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 104 modules
- Consommation approximative : 25 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 35vA

L'éclairage du lettrage de 600 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

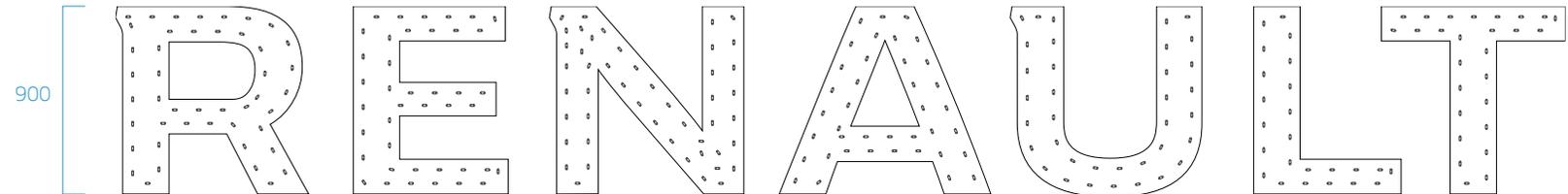
- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 118 modules
- Consommation approximative : 28 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 35vA

L'éclairage du lettrage de 900 mm

Principe

Cette recommandation est réalisée sur la base d'un module de 20 lumens avec une efficacité lumineuse de 90 à 100 lumens/watts.

Cette prescription demeure indicative et nécessitera pour chaque lettre une validation et un test respectant les objectifs de performances indiqués dans ce document.



Description

- Température : 6500° K Cool White.
- Nombre de LED : environ 260 modules
- Consommation approximative : 63 watts
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 100 vA